



## conférence de presse

### signature de la convention cadre

### contribution de la Rmn au programme Education artistique et culturelle

Ministère de l'Éducation nationale / Ministère de la Culture  
et de la Communication / Réunion des musées nationaux

mardi 15 décembre 2009  
Galeries nationales, Grand Palais  
11h00

#### contacts presse

service de presse du Ministère  
de l'Éducation nationale :  
01 55 55 30 10

service de presse du Ministère  
de la Culture et de la Communication:  
01 40 15 80 11

service de presse  
de la Rmn :  
01 40 13 47 62  
[florence.lemoing@rmn.fr](mailto:florence.lemoing@rmn.fr)

# sommaire

<b>I. Présentation du partenariat entre le Ministère de l'Education nationale, le Ministère de la Culture et de la Communication et la Réunion des musées nationaux (Rmn)</b>	<b>p.3</b>
<b>II. Présentation des ressources mises à disposition des enseignants et des élèves par la Rmn</b>	<b>p.6</b>
➤ L'histoire par l'image : un programme numérique pour l'enseignement de l'histoire des arts	p.7
➤ 300 000 images à disposition des enseignants	p.9
➤ Des films pédagogiques interactifs inédits	p.10
➤ Des livres d'initiation à l'art pour la jeunesse	p.11
➤ Des activités dans les musées et les expositions	p.13
<b>III. Le texte de la convention cadre</b>	<b>p.14</b>
<b>IV. Un portail interministériel dédié à l'éducation artistique et culturelle</b>	<b>p.21</b>

# **I- introduction**

# introduction

## **Présentation du partenariat entre le Ministère de l'Éducation nationale, le Ministère de la Culture et de la Communication et la Réunion des musées nationaux (Rmn)**

La convention signée entre le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Culture et de la Communication et la RMN va permettre de **renforcer leur partenariat, par la mise en place d'un programme d'actions** qui va contribuer au développement de **l'éducation artistique et culturelle dans les écoles, les collèges et les lycées.**

Opérateur culturel placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, la Rmn met ses compétences et son savoir-faire au service de l'éducation artistique des plus jeunes.

### **Ce programme poursuit les objectifs suivants :**

- offrir aux enseignants et aux élèves des situations de rencontre avec des œuvres, soit directes, soit à distance ;
- amener les élèves à se construire une culture personnelle à valeur universelle ;
- les aider à franchir spontanément les portes d'un musée, d'une galerie ;
- donner des éléments d'information sur les métiers liés aux domaines des arts et de la culture.

### **Concrètement, les activités proposées :**

- accueil des élèves et mise en place de projets éducatifs dans les musées nationaux : visites, ateliers, activités, conduits par les conférenciers de la RMN dans les musées nationaux ;
- production et mise à disposition de ressources pour la classe :
  - **Site histoire par l'image :** le site histoire par l'image (<http://www.histoire-image.org>) a été développé il y a plusieurs années avec le soutien du MEN et du MCC, et régulièrement enrichi depuis. Il **associe des événements ou faits historiques à des œuvres qui sont décrites de manière détaillée.**
  - **Produits vidéo, multimédia :** la RMN produit des documents audiovisuels, utilisables en classe, constituant la mémoire de grandes expositions temporaires. Il s'agit de **petits films courts sur les expositions, avec un commentaire pour expliquer les œuvres.** Ces films permettront aux élèves qui ne peuvent se rendre aux expositions, pour des raisons géographiques notamment, d'y avoir néanmoins accès.
  - **Site de l'agence photographique de la RMN :** l'agence photo de la RMN est en charge de la réalisation de photographies des collections nationales et de leur diffusion. Le site <http://www.photo.rmn.fr/> propose **plus de 500 000 photos d'œuvres indexées.** Les enseignants auront la possibilité d'accéder à 300 000 photos, d'utiliser le moteur de recherche, de **projeter en classe ces documents et de les utiliser à partir du site pour l'élaboration de documents pédagogiques.**
  - **Ouvrages d'art de la RMN, mis gracieusement à la disposition des classes.**

## **Le suivi**

Un comité est chargé de la coordination, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la convention, qui, chaque année, sera adaptée aux orientations nationales de l'éducation artistique et culturelle. L'accord est conclu pour 3 ans, avec possibilité de renouvellement après bilan.

**II- Les ressources mises  
à disposition des enseignants  
et des élèves par la Rmn**

# L'histoire par l'image

Un programme numérique spécialement conçu pour l'histoire des arts en classe



## L'Histoire de France à travers les collections des musées et les archives

La Réunion des musées nationaux (Rmn) publie, en partenariat avec la Direction des musées de France, la Direction des Archives de France, et avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale, le site « L'histoire par l'image », [www.histoire-image.org](http://www.histoire-image.org) ou [www.rmn.fr](http://www.rmn.fr). Ce site s'adresse d'abord aux enseignants du secondaire et à leurs élèves. L'« histoire par l'image » explore l'histoire sur la période 1789-1939, à travers des études d'œuvres et de documents d'archives.

Actuellement en ligne sur « L'histoire par l'image » :

- 1771 œuvres
- 966 études
- 117 animations

A screenshot of the website 'L'histoire par l'image'. The top navigation bar includes 'ACCUEIL', 'NOUVEAUTÉS', 'FORUM', 'MON ESPACE', 'HORS-SÉRIE', and 'RSS'. Below this is a purple banner with the text '1789-1939 L'HISTOIRE PAR L'IMAGE'. The main content area is divided into several sections: 'Recherche' with a search bar and 'Envoyer' button; 'Recherche thématique' with a grid of categories like 'Politique', 'Économie et société', and 'Culture'; 'Recherche chronologique' with a timeline from 1789-1799 to 1918-1939; 'Recherche par index' with an alphabetical grid; and 'Recherche avancée' with a search bar and filters. The site is in French and features a clean, organized layout.

Le site « L'histoire par l'image » a été élaboré par une équipe réunissant des spécialistes de l'enseignement et des professionnels de la Culture (Musées et Archives). La rédaction des études a été confiée à des historiens ou historiens de l'art renommés, garantissant la qualité et le pluralisme des documents mis à la disposition du public.

Ce site constitue une source de références pour le portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle.

Depuis son lancement à l'automne 2001, près de 950 notices ont été mises en ligne. Ces études s'efforcent de mettre en lumière la dimension historique de plus de 1750 œuvres et documents. Chaque mois, le site s'enrichit de nouvelles études et animations, et une lettre d'information présente les nouvelles thématiques.

La fréquentation du site est en forte croissance depuis la mise en ligne de sa nouvelle version en mai 2008. Actuellement, le site « L'histoire par l'image » accueille 1 300 000 visiteurs par an.

Depuis le mois de mai 2009, « L'histoire par l'image » offre la possibilité de s'abonner à un flux RSS pour être tenu au courant des nouvelles publications.

The screenshot shows the website interface for 'L'histoire par l'image'. At the top, there is a navigation bar with links for 'ACCUEIL', 'NOUVEAUTÉS', 'FORUM', 'MON ESPACE', 'HORS-SÉRIE', and 'RSS'. Below this is a banner for '1789-1939 L'HISTOIRE PAR L'IMAGE' with the 'HORS-SÉRIE franco-allemand' logo. A search bar is located on the right side of the banner. The main content area is titled 'De la classe à la scène, le ballet de l'Opéra de Paris vu par Edgar Degas'. It features a sidebar on the left with a 'Sommaire de l'étude' section containing links for 'Contexte historique', 'Analyse des images', 'Interprétation', 'Bibliographie', and 'Mots-clés'. Below the sidebar are options to 'Imprimer' and 'Ajouter à un album'. The main content area displays four small images with captions: 'La classe de danse. Edgar DEGAS.', 'Le Foyer de la danse à l'Opéra de la rue Le Peletier. Edgar DEGAS.', 'Danseuses montant un escalier. Edgar DEGAS.', and 'Répétition d'un ballet sur la scène. Edgar DEGAS.'. Below these images is a larger image of a ballet scene with the caption '© Photo RMN - H. Lewandowski'. To the right of the larger image is a 'Contexte historique' section with a sub-section for 'Analyse des images' and 'Interprétation'. The 'Contexte historique' text reads: 'Au XIX<sup>e</sup> siècle le théâtre de l'Opéra est le lieu incontournable de la vie culturelle et mondaine de la bonne société parisienne ; au cours du siècle, trois salles principales se succèdent pour héberger les spectacles. L'Opéra de la rue de Richelieu (salle Montansier), inauguré en 1793, est démoli à la suite de l'assassinat du duc de Berry, poignardé par Louis Pierre Louvel à la sortie du théâtre le 13 février 1820. Une nouvelle salle est inaugurée le 19 août 1821 : il s'agit de l'Opéra de la rue Le Peletier, théâtre provisoire qui sera pourtant actif pendant un demi-siècle, jusqu'à sa destruction par un incendie dans la nuit du 28 au 29 octobre 1873.'

Le site [www.photo.rmn.fr/education](http://www.photo.rmn.fr/education) créé par la Réunion des musées nationaux offre aux enseignants et à leurs élèves l'accès à un fabuleux catalogue d'images d'art en ligne.

# 300 000 images mises à disposition des enseignants

sur le site [www.photo.rmn.fr/education](http://www.photo.rmn.fr/education)

Plus de 300 000 images photographiques des œuvres d'art conservées dans les musées nationaux et régionaux français, comme les musées du Louvre, d'Orsay, le Centre Georges Pompidou, le musée Condé de Chantilly ou le Palais des Beaux-Arts de Lille, sont accessibles en ligne.

De la Joconde de Léonard de Vinci aux Nymphéas de Monet, du Titien à Fernand Léger, des masques de l'Océanie aux arts de l'Orient, peintures, sculptures, dessins, le site [www.photo.rmn.fr/education](http://www.photo.rmn.fr/education) invite à la visite de la plus grande des collections d'images d'art qu'enseignants et élèves pourront utiliser dans leurs recherches et travaux.

## **Les recherches iconographiques optimisées**

[www.photo.rmn.fr](http://www.photo.rmn.fr) ouvre en grand les portes des musées. Grâce à un moteur de recherche performant, toutes les recherches iconographiques deviennent plus simples et plus efficaces. Ainsi, selon les périodes, thématiques, artistes ou techniques de création, il est possible de trouver les œuvres correspondant aux thèmes des programmes d'histoire des arts.

# des films pédagogiques interactifs inédits

En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture et de la Communication, la Réunion des musées nationaux met à disposition des écoles et des établissements scolaires, sur Internet, deux expositions remarquables des Galeries nationales du Grand Palais qui ont marqué l'année culturelle 2008-2009 : *Picasso et les maîtres* et *Le grand monde d'Andy Warhol*.

Les enseignants et leurs élèves pourront les voir ou les revoir sous la forme d'un film intégré dans un programme interactif.



Vous pouvez visionner ces deux films jusqu'au 30 janvier 2010 en demandant votre accréditation auprès de [florence.lemoing@rmn.fr](mailto:florence.lemoing@rmn.fr)

La visite de chaque exposition est proposée sous la forme d'un film commenté (10 minutes environ), qui peut également être visionné par séquences courtes. Le plan de l'exposition permet en effet de sélectionner une salle, et donc une séquence, de son choix.

Par ailleurs, des ressources pédagogiques accompagnent le film : une analyse d'œuvre, un mini sujet des coulisses de l'exposition, un jeu permettant aux élèves de s'appropriier les œuvres, une galerie d'œuvres, et un glossaire. Les textes des commentaires et les œuvres de la galerie sont imprimables. Un sommaire détaillé permet d'accéder directement à chacune de ces rubriques. Ces films constituent une véritable boîte à outils pour le professeur et sa classe.

## Découvrir une exposition à distance

Partout en France, qu'ils soient en métropole ou outre-mer, les élèves peuvent découvrir ou redécouvrir l'exposition à leur guise.

## Accès codé par internet sur [www.expositions.education.fr](http://www.expositions.education.fr)

Les films pédagogiques sont accessibles par Internet en accès codé pour les professeurs.

## Tranche d'âge

Le programme s'adresse prioritairement aux écoliers et aux collégiens.

# des livres d'initiation à l'art pour la jeunesse

La Réunion des musées nationaux, en tant qu'éditeur d'art et opérateur culturel, se devait de tenir un rôle de premier plan dans le nouveau paysage pédagogique dessiné par l'introduction d'un enseignement d'histoire des arts à tous les niveaux du système éducatif.

Ses publications jeunesse (plus de 100 titres au catalogue, traduits en plus de 24 langues) constituent pour les jeunes élèves des ressources précieuses dans leur découverte de l'histoire des arts.

Dans le contexte de son partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture et de la Communication, la Réunion des musées nationaux met gracieusement à la disposition des élèves et des professeurs un premier lot de 54 000 ouvrages jeunesse sélectionnés parmi 34 titres de référence du catalogue.

Cette première opération sera renouvelée et systématisée, selon les besoins et les demandes du corps enseignant. Elle concerne des lots hors commerce d'albums et de beaux livres, choisis en concertation avec leurs auteurs.

Soucieuse de tenir une place prépondérante dans la mise en œuvre des programmes d'éducation artistique à l'école, la Réunion des musées nationaux entend ainsi renforcer sa mission de diffusion des savoirs et de partage d'un patrimoine commun.

# des activités dans les musées et les expositions

Le développement de l'éducation artistique s'accompagne d'un triple besoin : l'accès à des lieux et des institutions culturels, la mise à disposition d'outils pour les enseignants et la mise en œuvre de dispositifs de formation. Les équipes en charge de la médiation culturelle et les conférenciers de la Réunion des musées nationaux y concourent, en intervenant dans les domaines suivants :

**Accueil des publics scolaires dans les musées** : les conférenciers de la Rmn accueillent un demi-million de scolaires par an dans les musées, lieux privilégiés pour l'étude des œuvres et la compréhension de leur environnement social et historique. Leur formation leur permet de varier les approches pédagogiques : visites traditionnelles mais aussi contes, mimes, arts plastiques, etc...

**Pédagogie** : des actions de formation permettent aux conférenciers de la Rmn d'utiliser toutes les formes de pédagogies : contes, mime ou arts plastiques.

**Formation des équipes pédagogiques** : les conférenciers contribuent à la formation initiale et continue des enseignants.

**Accès à la culture** : tous les publics doivent pouvoir accéder, en tenant compte de leurs spécificités, à la culture ; par exemple les Galeries nationales accueillent tous les publics scolaires (20 000 en 2008), notamment dans le cadre d'ateliers pédagogiques créés pour chaque exposition. Un accent particulier est mis sur l'accueil des élèves de l'éducation prioritaire, qui sont notamment accueillis le mardi, jour de fermeture des Galeries au public, dans des conditions privilégiées.

**Adéquation de l'offre de visite à l'enseignement de l'histoire des arts** : des projets-pilote permettent de répondre aux attentes spécifiques liées à l'histoire des arts et de nouer des partenariats avec d'autres institutions culturelles : Centre des Monuments Nationaux, Cité nationale de l'Histoire de l'immigration, Muséum national d'Histoire naturelle, musée des années trente, musées de la ville de Nice.

### **III- Le texte de la convention**



## **CONVENTION CADRE** **Etablie entre les soussignés :**

### **Le ministère de l'éducation nationale**

Ci-après dénommé « le MEN »

Représenté par Monsieur Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement,

### **Le ministère de la culture et de la communication**

Ci après dénommé « le MCC »

Représenté par Monsieur Frédéric Mitterrand, ministre de la culture et de la communication,

ET

### **La Réunion des musées nationaux**

Ci-après dénommée « la Rmn »

Représentée par Messieurs Jean-Paul Cluzel, président du conseil d'administration, et Thomas Grenon, administrateur général

### **Préambule**

En tant qu'opérateur placé sous la tutelle du ministère de la culture et de la communication pour favoriser l'accès de tous à la culture, la Rmn accueille les publics dans les musées nationaux, produit des expositions temporaires, assure la médiation culturelle dans les musées, développe et diffuse le fonds photographique des collections nationales, produit et exploite des expositions aux Galeries nationales.

Dans cette mesure, elle contribue pleinement à l'enrichissement et à la connaissance du patrimoine culturel dont elle facilite la découverte par tous les publics. Présente sur l'ensemble du territoire national dans les musées nationaux et via un réseau constitué d'experts et de professionnels de la culture, la Rmn est à ce titre un acteur majeur de la démocratisation culturelle.

Forte de ces compétences, la Rmn a ainsi vocation à favoriser le développement et la mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle, notamment dans l'accompagnement de l'enseignement de l'histoire des arts, conformément aux orientations de la circulaire interministérielle n°2008-059 du 29 avril 2008 relative au développement de l'éducation artistique et culturelle. La rencontre avec les œuvres, en particulier à travers la fréquentation des musées, est en effet une composante fondamentale de la découverte culturelle et contribue ainsi à développer la sensibilité artistique des élèves. En ce sens, la Rmn permet à la fois le contact direct avec les œuvres du patrimoine, et l'accès à des ressources numériques et imprimées pouvant accompagner les programmes d'enseignement et les activités éducatives à composante culturelle ; elle favorise également un accès plus large aux grandes expositions.

### **Il a été convenu de ce qui suit :**

#### **I – OBJECTIFS**

**Article 1<sup>er</sup> :** Par la présente convention, le MEN, le MCC et la Rmn décident de renforcer leur partenariat par la mise en place d'un programme d'actions qui vise à encourager le développement de l'éducation artistique et culturelle. Ce programme poursuit les objectifs suivants :

- offrir aux enseignants et aux élèves des situations de rencontre avec des œuvres, soit directes, soit à distance ;
- amener les élèves à se construire une culture personnelle à valeur universelle ;
- leur permettre d'accéder progressivement au rang d' « amateur éclairé » ;
- les aider à franchir spontanément les portes d'un musée, d'une galerie ;
- donner des éléments d'information sur les métiers liés aux domaines des arts et de la culture.

#### **II – ACTIONS**

**Article 2 : Accueil des publics scolaires et mise en place de projets éducatifs dans les musées nationaux :**

- visites, ateliers et activités conduits par les conférenciers de la Rmn dans les musées nationaux – services à compétence nationale (SCN) - et aux Galeries Nationales, Grand Palais ;
- expérimentation de projets éducatifs conçus en partenariat avec des musées, des enseignants, des personnels de direction et d'autres acteurs de l'éducation nationale ; ces projets s'appuient sur les collections et compétences d'une ou plusieurs institutions culturelles. Ils favorisent une démarche active des élèves et peuvent être pluridisciplinaires ;
- l'évaluation des expérimentations mentionnées ci-dessus peut déboucher sur leur extension ou la production d'outils pédagogiques.

Une attention particulière sera accordée aux publics en difficulté ainsi qu'aux zones géographiques moins dotées en ressources culturelles.

**Article 3 : Production et mise à disposition de ressources pour la classe**

- **Site histoire par l'image :** le site histoire par l'image <http://www.histoire-image.org/> a été développé il y a plusieurs années avec le soutien du MEN et du MCC, et régulièrement enrichi depuis. Il associe des événements ou faits historiques à des œuvres qui sont décrites de manière détaillée. Un index chronologique ainsi qu'un système documentaire permettent d'effectuer des recherches dans la base. L'enrichissement du site pour les années à venir se fera en concertation avec les Ministères, notamment en tenant compte des besoins et des objectifs et instructions relatifs à l'éducation artistique et culturelle.

- **Site de l'agence photographique de la Rmn** : l'agence photo de la Rmn est en charge de la réalisation de photographies des collections nationales et de leur diffusion. Le site <http://www.photo.rmn.fr/> propose plus de 500 000 photos d'œuvres indexées. Pour les seules photos dont la Rmn est ayant droit (plus de 300 000 parmi les 500 000), et qui seront repérées comme telles, les enseignants auront la possibilité d'accéder à cette ressource, d'utiliser le moteur de recherche, de projeter en classe ces documents et de les utiliser à partir du site (en basse définition) pour l'élaboration de documents pédagogiques. Il en est de même pour les élèves dans le cadre de leurs travaux. Le MEN aura par ailleurs la possibilité d'utiliser ces photographies pour la réalisation de sujets d'examens et de concours de recrutement d'enseignants ainsi que pour la publication numérique des rapports de jury de ces examens et concours.
- **Produits vidéo, multimédia** : la Rmn produit des documents audiovisuels, utilisables en classe, constituant la mémoire de grandes expositions temporaires. Le MEN lui apporte son concours pour les adapter au mieux à l'usage dans la classe conformément aux programmes et instructions relatifs aux enseignements et à l'éducation artistique et culturelle.
- **Ouvrages de librairie** : les ouvrages édités par la Rmn, qu'ils ciblent spécifiquement les enfants ou les jeunes ou qu'ils soient destinés au grand public, constituent une ressource utile pouvant être intégrée aux bibliothèques-centres de documentation (BCD dans les écoles primaires) et aux centres de documentation et d'information (CDI des collèges et des lycées).
- **Des outils pédagogiques** destinés à favoriser la visite d'un musée ou d'une exposition seront élaborés entre la Rmn et le MEN, en particulier avec des délégations académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle des rectorats.

#### **Article 4 : Formation des personnels enseignants ou de responsables de l'éducation nationale**

Les conférenciers et les cadres de la Rmn peuvent être associés aux formations destinées aux enseignants et aux cadres de l'éducation nationale. Cette participation peut s'envisager, en fonction des besoins, dans le cadre de la formation initiale ou continue, dans des espaces muséographiques ou des locaux de l'éducation nationale.

#### **Article 5 : Déclinaison académique des objectifs de la présente convention**

Une déclinaison de ces actions pourra être envisagée au niveau académique, à l'image des conventions déjà signées avec les académies de Limoges et de Nice et en fonction de la politique définie par le Recteur ainsi que des ressources locales de la Rmn et du MCC. Le plan d'action académique pourra faire l'objet d'une convention spécifique entre le rectorat et la Rmn. Les conventions rectorat/DRAC, si elles existent, pourront faire l'objet d'un avenant spécifique.

### **III – MODALITES DE SUIVI**

#### **Article 6 : Comité de suivi**

Un comité est chargé de la coordination, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la présente convention. Ce comité évalue le dispositif mis en œuvre, notamment sa conformité avec le programme d'actions et ses objectifs prévus aux articles 1, 2, 3, 4 et 5. Il se réunit à l'initiative de l'une ou l'autre des parties.

#### **Article 7 : Composition du comité de suivi**

Le comité de suivi est composé d'un représentant de la direction générale de l'enseignement scolaire désigné par son directeur général, d'un représentant du service des technologies et des systèmes d'information, d'un représentant de l'inspection générale de l'éducation nationale, de trois membres de la Rmn, désignés par son administrateur général et d'un représentant du MCC désigné par le directeur général des patrimoines.

**Article 8 : Annexe annuelle**

Une annexe à la présente convention précise, affine, adapte, pour chaque année scolaire, les objectifs énoncés aux articles 1 à 5, en tenant compte des orientations nationales dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle. Cette annexe est étudiée et validée par le comité de suivi.

**Article 9 : Durée de la convention**

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans et prend effet à compter de sa date de signature. Pendant cette durée, toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant. Elle peut être résiliée par l'une ou l'autre des parties, avec un préavis de trois mois, par lettre recommandée avec accusé de réception.

**Article 10 : Bilan**

Au terme de la présente convention, les trois parties se réuniront pour dresser un bilan des actions conduites et pour envisager son renouvellement éventuel.

Fait à Paris, en trois exemplaires, le 15 décembre 2009

**Le ministre de l'éducation nationale  
Porte-parole du Gouvernement**

**Le ministre de la culture et de la  
communication**

**Luc Chatel**

**Frédéric Mitterrand**

**Le président du conseil d'administration  
de la Réunion des musées nationaux**

**L'administrateur général  
de la Réunion des musées nationaux**

**Jean-Paul Cluzel**

**Thomas Grenon**



**Le ministère  
de l'Éducation nationale**



**Le ministère  
de la Culture et de la  
Communication**



**La Réunion des musées  
nationaux**

## **Annexe à la convention cadre entre le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Culture et de la Communication et la Réunion des musées nationaux : plan d'action 2009-2010**

### **- Accueil des scolaires**

- Prévission de scolaires touchés aux Galeries nationales :
  - 16 000 élèves accueillis aux Galeries sur les 4 expositions annuelles dont 5 400 participants à un atelier pratique
  - 220 groupes de scolaires en visite-ateliers
  - 590 groupes au total
- Prévission de scolaires touchés dans les musées nationaux - SCN : 200 000 scolaires, 400 ateliers, 7 000 visites de groupes
- Projets expérimentaux : un projet Aquarium/Musée des années trente/CNHI ; deux projets pilotes à Malmaison ; trois au Musée national de la préhistoire des Eyzies de Tayac
- Développement de projets à partir d'expérimentations antérieures

### **- Outils pour la classe**

- Accroissement de la ressource « histoire par l'image » ; environ 70 nouvelles notices
- Mise à disposition des ressources de la base de l'Agence photo de la Rmn ; plus de 300 000 photos documentées et utilisables en classe ; sélection mensuelle proposée sur le site Eduscol ; mise à disposition sur le site de la Rmn d'une soixantaine d'œuvres liées à la liste de référence du primaire
- Mise à disposition de deux documents multimédias réservés aux enseignants, le premier en rapport avec l'exposition « Picasso et les Maîtres », le second en rapport avec l'exposition « Le grand monde d'Andy Warhol » ; évaluation et réflexions sur la pérennisation
- Mise à disposition gratuite de 54 000 ouvrages, correspondant à 37 titres, et destinés aux CDI et BCD
- Ressources pour préparer la visite
  - Aux Galeries nationales :
    - Parcours-jeu sur deux expositions
    - Dossiers pédagogiques : mis en ligne de dossiers pédagogiques pour chaque exposition à l'attention des enseignants

- **Formation des personnels**

- Accueils d'enseignants aux Galeries nationales :
  - Deux journées portes ouvertes, environ 500 enseignants attendus pour la présentation des expositions et des activités pédagogiques
- Accueils d'enseignants dans les musées SCN
- Expérimentation de formations dans les structures de l'Education nationale

- **Actions dans les Académies**

- Convention avec l'Académie de Nice, les Musées nationaux des Alpes maritimes, la DRAC Provence Alpes Côte d'azur
- Convention avec l'Académie de Bordeaux, le Musée national de la préhistoire des Eyzies de Tayac, la DRAC d'Aquitaine
- Convention avec l'académie de Versailles prévoyant la visite par des enseignants de musées SCN dans le cadre de leur formation

**IV- Un portail  
interministériel  
dédié à l'éducation  
artistique et culturelle**

# un portail interministériel dédié à l'éducation artistique et culturelle

Le portail [www.education.arts.culture](http://www.education.arts.culture) est une proposition conjointe du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Culture et de la Communication pour accompagner le développement de l'éducation artistique et culturelle profondément renouvelée avec l'introduction du nouvel enseignement d'histoire des arts à l'école.

Il est destiné prioritairement aux enseignants à qui il offre la possibilité d'être guidés vers un ensemble d'informations et de ressources pour faire la classe à l'école, au collège et au lycée, et se former.

LE PORTAIL INTERMINISTÉRIEL DE  
L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère  
Éducation  
nationale

Ministère  
Culture  
Communication

- ENSEIGNEMENT D'HISTOIRE DES ARTS
- ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET PARTENARIATS
- PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT
- ACTION CULTURELLE
- FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS
- CARTE DES RESSOURCES LOCALES

### UN PORTAIL POUR LES ENSEIGNANTS

Ce portail répond à l'ambition partagée par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture et de la Communication d'accompagner une éducation artistique et culturelle renouvelée. (...)

[Lire la suite »](#)

### L'ENSEIGNEMENT D'HISTOIRE DES ARTS

- » Principes
- » Ressources pédagogiques
- » Ressources culturelles numériques pour l'histoire des arts

**Les grandes entrées dans le portail concernent** : les programmes et les enseignements artistiques, l'action culturelle, la formation continue des enseignants, les ressources culturelles.

**Les événements de la vie artistique et culturelle nationaux et internationaux** sont mis en exergue à travers des Focus et Actualités

25.11.09  
**Rencontre européennes de la  
jeune création numérique**  
[» voir l'actualité](#)

**Les ressources culturelles académiques** sont à la disposition de l'internaute à partir d'une carte cliquable élaborée par le réseau du centre national de documentation pédagogique **SCEREN-CNDP** :



Les recommandations du haut conseil de l'Éducation artistique et culturelle (**HCEAC**) sont consultables en page d'accueil.

**L'annuaire des ressources culturelles numériques pour l'enseignement de l'histoire des arts** élaboré par le ministère de la culture et de la communication est accessible en page d'accueil

<http://www.culture.fr/fr/sections/collections/histoire-arts>

#### →Un annuaire pour l'histoire des arts

Le site oriente les internautes : il propose une riche sélection de ressources numériques produites par le ministère de la Culture et de la Communication et ses partenaires - parmi lesquels le musée du Louvre, le centre Georges Pompidou ou encore l'INA... Plusieurs centaines de documents à visée éducative - représentatifs d'une œuvre ou d'un groupe d'œuvres du patrimoine et de la création - sont ainsi mis à disposition des visiteurs. Ils sont principalement réalisés par les établissements culturels nationaux, qui conservent, étudient, valorisent et diffusent les œuvres présentées.

#### →Faciliter l'éducation artistique et culturelle

Si tous les amoureux des arts sont invités à venir y surfer, ce portail possède surtout une vocation éducative forte. Cet outil est conçu pour aider les professeurs du primaire et du secondaire à enseigner l'histoire des arts en leur fournissant une sélection de ressources accessibles en ligne.

Le portail offre, par niveau, des documents référencés en fonction des trois axes du programme d'enseignement d'histoire des arts : « grands domaines artistiques », « périodes historiques » et « thématiques ». Ces documents permettent de nourrir un contenu de cours et ils présentent l'avantage d'être immédiatement repérés par l'enseignant sur les sites des établissements.

#### →Une anthologie en croissance

Véritable anthologie des arts, le site comporte aujourd'hui 3 000 notices. Il en accueillera de nouvelles d'ici la fin de l'année 2009, en provenance des mêmes institutions partenaires.

Le portail sera, dès 2010, ouvert aux ressources éducatives produites par les divers réseaux culturels régionaux, grâce à l'aide des Directions

régionales des affaires culturelles. Il permettra des connexions avec divers moteurs de recherche culturels comme « Collection » (<http://recherche.culture.fr>). Sa vocation est de faciliter la fréquentation des institutions culturelles dans tous les domaines artistiques sur le territoire national.

→**Le patrimoine à l'ère numérique**

La création du portail « Histoire des arts » s'inscrit dans la démarche nationale de numérisation initiée par les pouvoirs publics. C'est un chantier qui a pour objet de faciliter la transmission des savoirs et d'augmenter la visibilité du patrimoine des arts et de la création auprès des jeunes générations, adeptes d'Internet.

Le site [histoiredesarts.culture.fr](http://histoiredesarts.culture.fr) offre une vision transversale des richesses numériques produites pour l'éducation et l'information des publics par les institutions culturelles. Il informe sur la diversité de leurs actions dans ce domaine et a un rôle de valorisation pour tous les internautes curieux des contenus culturels.

Contact : [histoiredesarts@culture.gouv.fr](mailto:histoiredesarts@culture.gouv.fr)